

# Communiqué de Solidaires Etudiant-es

Mardi 20 août, la Ministre de l'enseignement supérieur, Geneviève Fioraso, a présenté, en grandes pompes, son nouveau dispositif : la « caution locative étudiante ». Ce dispositif consiste à permettre à des étudiant-e-s d'obtenir que l'état se porte garant (à la place de leurs parents) pour la location d'un logement lorsque ces étudiant-e-s sont coupé-e-s de leurs parents. Quelle audace de présenter cette mesure en grandes pompes ? Cette mesure est, en réalité, dirigée contre les étudiant-e-s précaires et contre les services publics.

Le dispositif est d'abord très limité : il ne touchera, au maximum, que 20.000 étudiant-e-s soit moins de 1% des étudiant-e-s inscrit-e-s en 2012 et, pour cette année, ce dispositif ne concernera que 0,2% des étudiant-e-s.

Ce dispositif est inacceptable car il vient, de nouveau, aider le parc locatif privé. Le problème n'est pas que des étudiant-e-s soient sans garant mais que les garanties exigées par les propriétaires sont trop nombreuses. Les propriétaires et les agences locatives profitent de la pénurie de logement, notamment étudiant-e-s, pour « sélectionner » leurs locataires par l'argent (garanties, loyers...). Rien n'est fait contre les « marchands de sommeil » et autres pratiques inacceptables des propriétaires (prélèvements de la caution sans raison suffisante, logements insalubres ou inférieurs à 7m2...) ou d'agences (« vendeuses de listes » par exemple). A l'inverse, ce dispositif vient cautionner une partie de leurs pratiques.

En parallèle, le gouvernement poursuit son démantèlement du logement étudiant public, notamment par la privatisation rampante des CROUS avec le projet CROUS 2020 : au lieu d'être financés selon les besoins réels des étudiant-e-s en termes de logement ou de restauration, les CROUS seront financés selon

leur rentabilité et leur capacité à trouver d'autres sources de financements que les fonds publics. Les avantages au logement privé (caution solidaire, système Lokaviz... transforment le CROUS en simple agence immobilière publique. S'agissant enfin des 40.000 logements promis par Fioraso, il ne s'agit que de la continuation des politiques précédentes : beaucoup d'ambitions, peu de moyens et, au final, beaucoup de logements construits et gérés en partenariats public-privé.

Mais ce dispositif est encore plus pervers. Pour « compenser les aléas », l'Etat prélèvera 1,5% du loyer aux étudiant-e-s bénéficiaires. L'Etat fait donc payer aux étudiant-e-s leurs situations familiales. Cela va encore inciter des étudiant-e-s à davantage se salarier pour payer leurs loyers (et la taxe de 1,5% du loyer mise en place par l'Etat) et à risquer de compromettre leurs études.

Finalement, les grands gagnants de cette mesure sont l'Etat et les organismes partenaires qui récolteraient entre 120.000 et 140.000 euros.

### **Solidaires Etudiant-e-s, dans le domaine du logement, revendique :**

Un plan massif de construction et de réhabilitation de logements étudiants publics dignes et à bas loyer afin de répondre à la crise du logement, ainsi que la réquisition des logements vides ;

Une véritable politique de réglementation des loyers et de lutte contre les abus des propriétaires et des agences, au-delà des simples effets d'annonce ;

Le retrait des « cadeaux » (avantages fiscaux, « Caution locative étudiante ») accordée aux propriétaires et aux agences privées, mesures qui ne bénéficient pas aux étudiant-e-s

Le retrait du projet CROUS 2020 et un refinancement public massif des CROUS.